

POUR UN DIVIDENDE MODÉRÉ ET RESPONSABLE

FO demande une politique de dividende durable qui ne compromette pas l'avenir du Groupe.

Le Groupe EDF s'est distingué sous la pression de l'État actionnaire, par sa **politique irresponsable de distribution de dividendes !**

EDF a emprunté pour payer des dividendes ultra-généreux à ses actionnaires, en tête desquels l'État. Pour ensuite déplorer d'être devant un mur d'investissements et en cash-flows négatifs, entraînant, entre autres, pour ne citer que celui-là, **le choix inconsidéré d'émettre de coûteuses obligations hybrides** (comptabilisées partiellement en dettes et qui nous coûtent un bras) pour respecter les ratios financiers scrutés par les agences de notation !

Pour faire simple, **on distribue l'argent qu'on n'a pas, au détriment de l'investissement dans notre outil de production... et aussi bien sûr du personnel**, dont les actionnaires salariés font partie !



Ces tours de passe-passe n'ont pas trompé la communauté des investisseurs, classant le dividende d'EDF dans la catégorie « *non durable* » ou « *spéculative* » : servir de gros dividendes en s'endettant n'inspire pas confiance, n'est pas une garantie de fidélité des actionnaires et de fait n'a pas empêché le cours de l'action de plonger.

C'est même le contraire : les dividendes non durables inspirent méfiance aux analystes financiers et sont un facteur favorisant la chute d'un cours de bourse !

Les « beaux » dividendes touchés par les actionnaires salariés dans le fonds du PEG ont été (pour presque tous... ceux qui avait choisi une action capitalisant les dividendes) réinvestis dans l'action EDF : la baisse du cours de l'action s'accompagnait donc d'une perte de valeur des dividendes réinvestis !



ÉLECTIONS Conseil de Surveillance Fonds Actions EDF

Du 27 novembre au 10 décembre 2018

En outre, cette dette supplémentaire contractée pour payer l'actionnaire majoritaire doit être remboursée ou du moins contenue : cela oblige EDF à **vendre massivement des actifs** et, bien sûr, à mettre en place coûte que coûte toutes sortes de programmes de « performance » au détriment du personnel, mais aussi des fournisseurs, clients, collectivités locales...

Contracter des dettes pour payer un dividende qui, réinvesti en actions « spéculatives », a toutes les chances de perdre sa valeur : c'est le drôle de cadeau auquel ont eu droit les actionnaires salariés ! L'expérience a été douloureuse...



FO veillera à une politique réaliste et clairvoyante de distribution de dividendes : elle devra être cohérente avec les résultats du Groupe, ne pas se faire au détriment de la rémunération des salariés et s'interdire d'aggraver le lourd endettement d'EDF, malgré les pressions d'un État actionnaire très gourmand.

MOBILISEZ-VOUS ! VOTEZ FO !

Du 27 novembre au 10 décembre, connectez-vous au site de vote ou votez par correspondance selon les consignes du kit de vote qui vous a été adressé par courrier à partir du 12 novembre.